

## Journées à ski – Cercle scolaire de La Jogne

Chers parents, chers moniteurs, chers enseignants,

Voici quelques éléments importants concernant les sorties à ski.

### Rendez-vous le matin (cycle 1 – 1-4H) :

- Pour les moniteurs (parents **et moniteurs ESS**) : 8h50 aux caisses des télécabines.
- **Aucun enfant ne prendra la cabine (ou le télésiège) seul. Les moniteurs (y compris ESS) monteront en cabine avec un groupe d'enfants.**
- Les groupes de ski se formeront sur le lieu de rassemblement ci-contre.



### Rendez-vous l'après-midi (cycle 2 – 5-8H) :

- Pour les moniteurs : 12h45 aux caisses des télécabines.
- Les moniteurs ESS peuvent attendre en haut car les enfants du cycle 2 peuvent monter seuls.
- Les groupes de ski se formeront sur le lieu de rassemblement ci-contre.

### Les abonnements

- Les enseignants distribueront les abonnements des élèves le vendredi lors du contrôle des présences avant de prendre les cabines.
- Les enfants doivent les rendre aux enseignants avant de rentrer à la maison. Merci aux moniteurs de le leur rappeler.
- **L'école doit rendre toutes les cartes en fin de journée.**

Chaque moniteur recevra par Mme Karine Descloux (1-4H) ou M. Kevin Aebischer (5-8H) :

- La liste des élèves de votre groupe,
- Votre abonnement si nécessaire (à rendre à un enseignant à la fin de la demi-journée). Vous pouvez le conserver si vous faites la journée complète et le rendre à 15h30.
- Un numéro (1-4H) ou lettre de groupe (5-8H),
- Les n° de téléphone des enseignants et n° d'urgence,
- Le nom des élèves continuant à skier après 15h30 (uniquement avec un abonnement personnel car nous devons rendre les cartes).

Tout ceci est à rendre à la fin de la demi-journée à un-e enseignant-e.

### Retour cycle 1 :

- **Chaque moniteur est responsable de descendre son groupe à la station en respectant la règle : pas d'enfant seul dans une cabine. Regroupez-vous si nécessaire.**
- **Il est possible de descendre en prenant la cabine depuis l'intermédiaire si la piste est ouverte.**
- Les enfants doivent être au parc des télécabines à 11h40 au plus tard à cause des bus.
- **Tous les enfants attendent leur enseignant avant de s'en aller.**
- Les abonnements et les cartes de groupes seront remis aux enseignants à 11h40 au parc.

### Retour cycle 2 :

- Les groupes de l'après-midi (**5-8H**) doivent être au parc des télécabines à **15h30** au plus tard à cause des bus.
- Le groupe fera la dernière descente jusqu'à la station intermédiaire ou jusqu'au village si la piste est ouverte, avec leur moniteur.
- Le moniteur décide si un ou plusieurs élèves de son groupe peut descendre en cabine.
- **Tous les enfants attendent leur enseignant avant de s'en aller.**
- Les abonnements et les cartes de groupes seront remis aux enseignants à 15h30 au parc.

### Sécurité :

- Vous serez responsables d'un groupe de ski et il est nécessaire que chacun respecte les règles de sécurité FIS (ci-dessous).
- Pour information, des secours portés hors des zones balisées sont facturés au responsable du groupe, la station ne prenant pas en charge ces frais.
- **L'itinéraire freeride (piste jaune) n'est pas autorisé dans le cadre scolaire, même s'il est ouvert au public, quel que soit le niveau de votre groupe, tout comme le hors-piste ou les petits chemins dans les bois.**
- Je demande également aux moniteurs de contrôler la vitesse des élèves.
- Fixez des arrêts obligatoires régulièrement le long de la piste afin de contrôler si tout va bien.
- Si vous voyez un enfant d'un autre groupe en difficulté et que son moniteur se trouve plus bas, offrez-lui votre aide, il vous sera reconnaissant.

### Télesiège pour le cycle 1 :

- **Pour les moniteurs d'un groupe du cycle 1 (1H à 4H), il est obligatoire qu'un adulte accompagne les élèves sur le télesiège, même si l'enfant mesure la taille requise, c'est une sécurité supplémentaire imposée par l'école.**
- **Organisez-vous pour trouver de l'aide auprès des autres skieurs adultes si vous souhaitez prendre le télesiège.**
- **Anticipez ceci avant de vous retrouver seul avec votre groupe au départ du télesiège.**

En cas de problème, appelez l'enseignant qui se chargera de contacter les parents si nécessaire. Pour tout changement dans les inscriptions, merci de m'écrire par retour de mail (les sms s'oublient vite).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous présente, chers parents, chers moniteurs, mes salutations distinguées.

Stéphane Challande  
Directeur du  
Cercle scolaire de La Jogne

## Les 10 règles FIS de conduite du skieur

### 1. Respect d'autrui

Tout skieur et snowboarder doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse mettre autrui en danger.



### 2. Maîtrise de la vitesse et du comportement

Tout skieur et snowboarder doit descendre à vue. Il doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain, de la neige, du temps et à la densité de la circulation sur les pistes.



### 3. Maîtrise de la direction

Le skieur et snowboarder amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur et snowboarder aval.



### 4. Dépassement

Le dépassement peut s'effectuer, par amont ou par aval, par la droite ou par la gauche, mais toujours de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur et snowboarder dépassé.

## Pénétrer et s'engager sur la piste ainsi que virer vers l'amont

Tout skieur et snowboarder qui pénètre sur une piste de descente, s'engage après un stationnement ou exécute un virage vers l'amont doit s'assurer par un examen de l'amont et de l'aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui et pour autrui.



### 6. Stationnement

Tout skieur et snowboarder doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes dans les passages étroits ou sans visibilité.



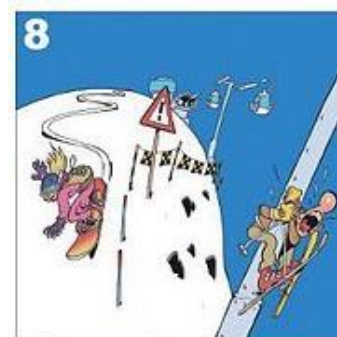
### 7. Montée et descente à pied

Le skieur et snowboarder qui monte ne doit utiliser que le bord de la piste. Il en est de même du skieur et snowboarder qui descend à pied.



### 8. Respect du balisage et de la signalisation

Tout skieur et snowboarder doit respecter le balisage et la signalisation.



### 9. Assistance

En cas d'accident, tout skieur et snowboarder doit prêter secours.

### 10. Identification

Tout skieur et snowboarder témoin ou partie responsable ou non d'un accident est tenu de faire connaître son identité.



Merci également aux accompagnants de faire respecter ces règles !